

Commune de Mittelschaeffolsheim

Procès-verbal de la séance du 24 octobre 2014

Date de convocation : 20 octobre 2014

Membres présents : M. Alain WACK, Maire
M. Didier Gruber, adjoint
Mmes Claudon Martine et Diebold Laurette, adjointes
Mmes Dollinger Sophie, Heilig Doris, Kuhlmann Stéphanie
MM Ginss Fabien, Kieffer Mathieu, Laugel Nicolas, Lottmann Denis, Risch Francis, Sorg Fabien

Membres absents excusés : Niederlaender Régis

Membre absent non excusé : /

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h. Il salue et remercie les membres présents, constate que le quorum est atteint.

Mme Loehrer Sandra est désignée comme secrétaire de séance.

1. CHASSE COMMUNALE

Conformément à la délibération du 10 octobre 2014, la commission consultative communale de la chasse s'est réunie le 17 octobre 2014 pour émettre un avis sur le montant du loyer annuel et la reconduction de la convention de gré à gré avec l'actuel locataire.

Monsieur Albert SCHRAMM, le locataire sortant, nous a fait part dans son courrier du 8 septembre 2014, de sa volonté de reconduire la location du lot de chasse d'une contenance de 229 ha 90 a 76 ca sur le ban communal de Mittelschaeffolsheim, pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Monsieur Albert SCHRAMM, locataire s'est déclaré prêt à accepter de payer 700,00 euros au titre du loyer annuel.

Après discussion, la commission a émis un avis favorable.

Cette dernière soumet cette proposition au Conseil Municipal qui doit l'entériner afin que la convention de gré à gré puisse être signée avant le 1^{er} novembre 2014.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de la commission consultative

FIXE le montant du loyer annuel de la location à 700 euros

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gré à gré avec le locataire

Adopté à l'unanimité : 13 VOIX POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.